**ANALYSE DE L’ENVIRONNEMENT DE L’ENTREPRISE**

**- RENAULT ELECTRICITY -**

L'entreprise Renault ElectriCity correspond à l'usine Renault de Douai, située dans le Nord de la France. Cette usine avait traditionnellement été dédiée à la fabrication des modèles phares de Renault, tels que les Renault Espace et Scénic, depuis les années 70. Cependant, récemment, la production de Renault Scénic et Espace a été considérablement réduite par Renault (en 2022, seules 6 298 unités de Scénic 4 et 894 unités d'Espace 5 ont été fabriquées à l'usine de Douai) pour laisser place à la transition vers la production de véhicules électriques, basée sur la plateforme modulaire "CMF-EV". Concrètement, depuis 2018, l'usine s'est concentrée sur la production de Renault Megane électriques (Megane E-tech Electric).

En 2022, l'usine de Douai a réussi à produire 46 722 unités de Megane E-Tech, soit 31 fois plus que le Renault Talisman, qui se positionne en deuxième place en termes de production sur le site, avec seulement 1 487 unités. Le Renault Scenic se retrouve donc maintenant en troisième position dans ce classement, bien qu'il ait été pendant des années le pilier de la production du site de Douai.

C'est dans ce contexte de changement de production que l'entreprise Renault ElectriCity a vu le jour, appartenant au groupe Renault, basée à Douai, et responsable de la transition de la production de voitures thermiques à la production de voitures électriques pour la marque Renault. Cette initiative s'inscrit pleinement dans le développement d'une mobilité durable pour tous. Renault ElectriCity cherche également à réduire son empreinte carbone et son impact sur l'environnement grâce à une politique environnementale visant à optimiser les rejets atmosphériques, à gérer la consommation d'eau de manière efficiente en réduisant au maximum la quantité d'eau utilisée par unité produite, et à promouvoir le recyclage des déchets produits par l'entreprise. Pour atteindre ces objectifs, Renault ElectriCity mise sur le développement des compétences de ses collaborateurs et la promotion de l'éco-responsabilité parmi ses employés et fournisseurs.

D'un point de vue politique et légal, l'entreprise Renault ElectriCity est soumise aux politiques et exigences françaises et européennes. Sur le plan conceptuel et industriel, l'entreprise doit se conformer à des règles et des exigences établies par des organismes tels que la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), qui établit des normes adoptées par de nombreux pays européens pour faciliter l'exportation sur le marché européen. De plus, l'entreprise doit respecter les réglementations nationales et adapter ses véhicules aux spécificités des pays dans lesquels elle souhaite s'implanter.

En matière de santé et de sécurité au travail, l'entreprise doit se conformer aux réglementations françaises, notamment celles du Code du travail, tout en suivant les directives fournies par des organismes tels que l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT).

Enfin, les réglementations économiques imposées aux entreprises opérant dans le secteur automobile peuvent avoir un impact significatif sur la production. Ces réglementations sont généralement établies par des entités telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union Européenne. Heureusement, la France offre une stabilité politique qui peut être considérée comme un avantage. De plus, le gouvernement français soutient activement la transition énergétique en offrant diverses incitations fiscales et primes à la conversion aux professionnels et aux particuliers français pour l'achat de véhicules électriques.

Cependant, Renault n'est pas la seule entreprise à saisir les opportunités offertes par la mobilité électrique. De nombreuses autres entreprises automobiles européennes, traditionnellement spécialisées dans les véhicules thermiques, ont développé leurs propres gammes de véhicules électriques, notamment BMW, Peugeot, Audi, Mercedes. On peut également mentionner l’entreprise Tesla qui est nait de cet essor de l’électrique pour en devenir le leader.

Enfin, il est important de prendre en compte que, bien que la mobilité électrique soit considérée comme une avancée écologique en raison de l'absence d'émissions de dioxyde de carbone pendant l'utilisation des véhicules électriques, des questions subsistent quant au recyclage des batteries usagées. De plus, il est essentiel de se préoccuper de l'origine des matériaux utilisés dans la fabrication des batteries, car certains sont extraits dans des conditions problématiques, notamment en Afrique.